CLASSIFICATION DES ZONES HUMIDES DE LA PORTION DE LA VALLEE DE LA SOMME (SOMME) COMPRISE ENTRE ERONDELLE ET AMIENS EN FONCTION DE LEUR INTERET AVIFAUNISTIQUE

François SUEUR

- 1985 -

GROUPE ENVIRONNEMENT · PROTECTION · ORNITHOLOGIE en Picardie · Affilié à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature · Agréé par les Ministères chargés de l'Environnement, de l'Équipement (Loi sur la protection de la Nature) et de la Jeunesse et des Sports · MUSÉE DE PICARDIE · 80000 AMIENS · (C.C.P. LILLE 872.02)

INTRODUCTION

Nous avons classé les zones humides rencontrées dans la vallée de la Somme entre Erondelle et Amiens en trois catégories en fonction de l'intérêt qu'elles présentent pour l'evifeune :

- zones intéressantes è préserver impérativement, constituées de milieux variés (phragmitaies, cariçaies, seulaies, aulnaies, prés humides),
- zones pouvant présenter un intérêt (milieux similaires à ceux précédemment cités, parfois légérement dégradés par place notamment par des peuplereies),
- zones de moindre intérêt (milieux fréquemment dégradés : proximité des agglomérations, implentation de bungalows et de caravanes, dépôts d'ordures, peupleraies, nombreuses meres creusées par l'homme et peu propices à l'avifaune du feit de leur physionomie, etc).

Dans tout ce secteur de la vallée de le Somme, il convient avant tout de préserver les phragmitaies de quelque importance (il est possible que nous ne les eyons pas toutes répertoriées dans la portion de la vellée comprise entre Erondelle et Fontaine-sur-Somme). En effet, ce type de milieux, s'il peut paraître banal du point de vue botanique, peut abriter en période de reproduction plusieurs espèces aviennes menacées en France et figurant à ce titre dans le "Livre rouge des espèces menacées en France" (de BEAUFORT 1983) tels le Blongios nain Ixobrychus minutus, le Butor étoilé Botaurus stellaris (espèce plutôt sédentaire), les Locustelles luscinioïde Locustella luscinioides et tachetée L. naevia ainsi que le Phragmite des joncs Acrocephalus schoenobaenus. Notons également le rôle important des grands étangs pour le stationnement des Anatidés en particulier au printemps lorsque la chasse au gibier d'eau est fermée.

ZONES HUMIDES INTERESSANTES

MARAIS DE LONG

Cette zone humide, à le diversité aussi bien avifaunistique que floristique, s'étend sur les communes de Fontaine-sur-Somme, Long-le-Catelet et Longpré-les-Corps-Saints. Elle comprend un triangle de marais délimité par Fonteine-sur-Somme, Long et Le Catelet avec en particulier l'étang de la Grande Hutte et jouxtant ce secteur, un ensemble d'étangs, de phragmitaies, sauleies et peupleraies (les Prés d'Envie, la Russie, Etang des Pompes, Petit Marais du Catelet, les Prés à Pion, Etang des Provisions, Etang Hubert, Fontinette, le Grand Marais, les Trente, les Prés sur la Somme, les Bas Prés, la Ounette, les Moulins Bas, la Hue du Marais). Malgré la fréquentation humaine importante, les marais de Long n'en présentent pas moins un réel intérêt pour l'avifaune.

Plongeon arctique Gavia arctica

Cette est toujours rare sur les étangs de l'intérieur des terres en Picardie : un individu le 3 mars 1980 à Long-le-Catelet (P. ROYER).

Grèbe huppé Podiceps cristatus

Nicheur en expansion dans cette partie de la vallée de la Somme tout comme dans de nombreux secteurs du département (NEVEU et SUEUR 1978, MASSON 1981), le Grèbe huppé se reproduit sur les étangs : 11 couples en 1980, 25 à 28 couples en 1981 et 1982. Il est présent toute l'année, ses effectifs sont toutefois faibles en hiver voire nuls lorsque les températures deviennent négatives et que l'eau des étangs gèle.

Grèbe castagneux Tachybaptus ruficollis

Il n'est que rarement signalé sur ces étangs en période de reproduction : un chanteur le 10 mai 1981. Peut-être faut-il voir là l'influence de prospections trop extensives dans ce

secteur omettant les plus petites pièces d'eau favorables à cette espèce ou de la trop grande fréquentation humaine des abords de ces dernières.

Grand Cormoran Phalacrocorax carbo

Les stationnements d'oiseaux considérés comme migrateurs sont réguliers dans ce secteur de fin avril à mi-mai (8 individus le 29 avril 1982, 2 le 10 mai 1981, 1 adulte le 14 mai 1978, etc). En 1984, des adultes l'ont fréquenté pendant toute la période de reproduction (X. COMMECY et M. JEANSON).

Héron cendré Ardea cinerea

Cette espèce fréquente les marais de Long occasionnellement. Seuls les stationnements estivaux intéressent un nombre d'oiseaux conséquent : 12 individus le 21 juillet 1975.

Héron pourpré Ardea purpurea

Ce migrateur fréquentant les phragmitaies n'est que rarement noté : un individu le 23 juillet 1975.

Blongios nain Ixobrychus minutus

Nicheur dans les phragmitaies (reproduction prouvée en 1980 à Fontaine-sur-Somme, présence régulière les années suivantes), le Blongios nain est en très nette régression en France et de ce fait figure dans le "Livre rouge des espèces menacées en France" (de BEAUFORT 1983).

Grand Butor Botaurus stellaris

Quelques couples (un à trois) doivent se reproduire dans les phragmitaies de cette zone humide.

Cygne tuberculé Cygnus olor

4 à 6 couples se reproduisent dans ces marais que l'espèce fréquente toute l'année.

Oie cendrée Anser anser

Elle est surtout remarquée lors de la migration prénuptiale

de mi-mers à début mai (85 individus le 22 mers 1980, 8 le 20 avril 1981, 7 le 10 mai, etc).

Bernache du Canada Branta canadensis

Originaire d'Amérique du Nord mais introduite en Grande-Bretagne, dans le sud de la Suède et dans la vallée de le Course dans le Pas-de-Celais notamment, la Bernache du Canada n'a fait l'objet que d'une seule observation dans ce secteur : 3 oiseaux fin avril 1981, l'un est recueilli affaibli le 3 mai et mourra dans les jours qui suivront.

Tadorne de Belon Tadorna tadorna

Cet Anatidé est rare dans cette partie de la vallée de la Somme : un individu le 29 avril 1982.

Canard colvert Anas platyrhynchos

Quelques couples nichent dans ces marais. Les stationnements diurnes en groupe semblent toujours peu importants : 20 individus le 14 octobre 1981 à Fontaine-sur-Somme par exemple.

Sarcelle d'hiver Anas crecce

C'est surtout sa migration prénuptiale (fin mars à fin avril) qui est remarquée avec notamment 18 individus le 29 avril 1982.

Canard chipeau Anas strepera

Quelques individus (un à trois) fréquentent les étangs de fin avril à mi-mai.

Canerd siffleur Anas penelope

La migration prénuptiale de cette espèce est notée pendant les mois de mars et evril evec des maxime de 16 individus les 3 mars 1980 et 29 avril 1982.

Canard pilet Anas acuta

C'est apparemment le Canard de surfece le plus rare dans cette partie de la vallée (un mâle le 29 avril 1982).

Sarcelle d'été Anas querquedule

La migration prénuptiele de la Sarcelle d'été est remarquée de fin mars (3 mâles le 31 mars 1975) è fin evril (6 individus le 21 avril 1981).

Canard souchet Anas clypeate

C'est un migreteur régulier en mers et avril dont les effectifs les plus importents sont notés vers le milieu de cette période : 11 individus le 22 mers 1980 et 14 le 16 avril par exemple.

Fuligule milouin Aythya ferina

Il n'est noté en nombre qu'au mois de mars : 17 individus le 23 mers 1980.

Fuligule morillon Aythya fuligula

Sa migration prénuptiele est remarquée de fin mars à mi-mai : 1 individu le 26 mars 1980, 5 oiseaux le 29 avril 1982 et 1 individu le 10 mai 1981.

Buse variable Buteo buteo

Elle n'est signalée qu'épisodiquement (mars 1982 par exemple).

Marouette ponctuée Porzana porzana

Une seule donnée de cette espèce discrète et rare fréquentant en particulier les cariçaies a été obtenue dans cette portion de le vallée de la Somme : un chanteur le 19 mai 1975 à Long-le-Catelet. S'agissait-il d'un nicheur ou d'un migrateur ?

Poule d'eau Gallinula chloropus

C'est une nicheuse commune.

Foulque macroule Fulica etra

Les stetionnements de cette espèce à le fin de l'hiver ne sont guère importants : 70 individus les 27 février et 3 mars 1980 à Long-le-Catelet. La Foulque macroule se reproduit dans ces marais.

Huîtrier-pie Haematopus ostrelegus

C'est un migreteur toujours rare à l'intérieur des terres : 2 individus le 29 mars 1974.

Courlis cendré Numenius arquata

Il est toujours peu noté dens ce secteur : un individu le 14 mai 1978.

Barge rousse Limose lapponica

Parfois une petite bande de ce Limicole migrent de préférence le long des côtes est remarquée : 15 individus le 20 avril 1980.

Chevalier gambette Tringa totanus

Il est sans doute régulier au printemps en petit nombre : 2 oiseaux le 6 mai 1982 par exemple.

Chevalier sylvain Tringa glareola

Son statut en tant que migrateur dans la région reste à préciser : un individu le 8 mai 1975.

Chevalier guignette Actitis hypoleucos

C'est un migrateur régulier pendant tout le mois de mai avec un effectif maximal de 10 individus les 11 et 25 mai 1980.

Combattant Philomachus pugnax

Comme beaucoup de Limicoles, c'est un migrateur du mois de mai : 2 individus le 6 mai 1982.

Goéland cendré Larus canus

Il est peu noté dans les marais sur les étangs (1 individu le 20 avril 1981) car à l'intérieur des terres, il fréquente plutôt les prés et terres cultivées des plateaux.

Mouette rieuse Larus ridibundus

Elle est notée presque toute l'année (jusqu'à quelques dizaines d'oiseaux).

Mouette pygmée Larus minutus

Bien que cette espèce ait la réputetion de migrer le long des côtes, on peut la considérer comme régulière à l'intérieur des terres au printemps avec par exemple 15 individus le 29 avril 1982 à Long-le-Catelet (observés également le même jour à L'Etoile).

Guifette noire Chlidonias niger

Elle est régulière en petit nombre lors des deux premières décades de mai avec un maximum de 6 individus le 18 mai 1982 à Long-le-Catelet.

Sterne pierregarin Sterna hirundo

Il s'agit très probablement d'une migratrice régulière dans ces marais : 7 individus le 29 avril 1982 (observés aussi le même jour à L'Etoile).

Pigeon ramier Columba palumbus

C'est un nicheur commun dans les arbustes et arbres de cette zone humide.

Tourterelle des bois Streptopelia turtur

Le retour de ces nicheuses estivantes peut être noté dès la mi-avril (date la plus précoce en ce lieu : 13 avril 1974).

Martin-pêcheur Alcedo atthis

Il est observé dans ces marais aussi bien en période de reproduction qu'en hiver.

Pic vert Picus viridis

Cet oiseau sédentaire fréquente la strate arborée de ces marais.

Pic épeichette Dendrocopos minor

C'est un nicheur probable dans les arbres de cette zone humide.

Hirondelle de rivage Riparie riparia

Nicheuse dans les terriers qu'elle creuse sur les parois verticales constituées de sédiments meubles, cette estivante peut être notée dès la fin mars (date la plus précoce dens ces merais : 26 mars 1981).

Hirondelle de cheminée Hirundo rustica

Nicheuse dans les agglomérations, elle fréquente l'espace aérien des marais en particulier au-dessus des étangs pour s'alimenter. Le retour de son eire d'hivernage peut être noté dès la fin mars (date la plus hâtive dans ce secteur : 26 mars 1980).

Hirondelle de fenêtre Oelichon urbica

Tout comme l'espèce précédente, elle hante les airs au-dessus des marais mais revient d'Afrique généralement plus tard (avril).

Bergeronnette des ruisseaux Motacille cinerea

C'est une migratrice dens ces marais voire une nicheuse (un individu le 14 mai 1978) qui fréquente le bord des étangs.

Pie-grièche grise Lanius excubitor

Elle est surtout remarquée en février et mars dans les zones du marais où croissent quelques arbustes.

Rossignol philomèle Luscinia megerhynchos

Il niche dens les zones du marais eu couvert arbustif reletivement dense.

Bouscarle de Cetti Cettia cetti

Cette espèce des marais où végétaux palustres se mêlent aux arbustes et aux broussailles se reproduit dans ce secteur.

Locustelle luscinioïde Locustella luscinioides

Les premiers oiseaux sont notés dès le 15 avril 1974. Cette espèce se reproduit dans les grendes phragmitaies

relativement homogénes dont l'étendue a tendance à régresser en France aussi cet oiseau voit-il ses effectifs diminuer et figure-t-il dans le "Livre rouge des espèces menacées en France" (de BEAUFORT 1983).

Locustelle tachetée Locustella naevia

Elle niche dans des phragmitaies parsemées d'arbustes aussi est-elle plus abondante que l'espèce précédente. Elle a aussi tendance à arriver plus précocément en Picardie même si les premières dates obtenues dans le marais de Long ne sont guère éloignées : 12 avril 1980 pour la Locustelle tachetée et 15 avril 1974 pour la Locustelle luscinioïde.

Rousserolle turdoïde Acrocephalus arundinaceus

Cette nicheuse estivante peuple les grandes phragmitaies.

Fauvette des jardins Sylvia borin

Elle fréquente les strates arbustive et arborescente du marais dès le mois d'avril (date la plus précoce : 19 avril 1975) à son retour d'Afrique.

Pouillot véloce Phylloscopus collybita

Cet oiseau hiverne en très petit nombre en Picardie mais le fait n'a pas été constaté dans cette zone humide où son retour est noté dès la mi-mars (date la plus précoce : 16 mars 1981). Les buissons constituent son domaine.

Roitelet triple-bandeau Regulus ignicapillus

C'est un hivernant occasionnel : un individu le 27 février 1980.

Mésange boréale Parus montanus

Elle est régulière dans les arbustes et arbres du marais.

Tarin des aulnes Carduelis spinus

C'est probablement un migrateur régulier (un oiseau le 26 mars 1980) voire un hivernant. Comme son nom l'indique, il a

une prédilection pour les Aulnes Alnus glutinosa dont il se nourrit des graines.

Sizerin flammé Carduelis flammea

Cet oiseau stationne probablement de manière régulière dans les marais lors de sa migration prénuptiale (4 individus le 26 mars 1980).

Serin cini Carduelis serinus

Principalement estivant en Picardie, cet oiseau fréquente de temps à autre les marais de Long.

Loriot d'Europe Oriolus oriolus

Il se reproduit essentiellement dans les peupleraies.

MARAIS DE BELLOY-SUR-SOMME ET LA CHAUSSEE-TIRANCOURT

Cette zone de marais comporte les lieux-dits Petit Marais, Etang de la Hutte, Etang du Pont de Bois et Etang des Grises.

Son principal intérêt pour l'avifaune vient du fait qu'elle héberge le Butor étoilé Botaurus stellaris (sédentaire), le Busard des roseaux Circus aeruginosus (nicheur), le Busard Saint-Martin C. cyaneus (nicheur probable et hivernant) et le Martin-pêcheur Alcedo atthis (en période de nidification), quatre espèces figurant dans le "Livre rouge des espèces menacées en France" (de BEAUFORT 1983), ainsi que la Rousserolle turdoïde Acrocephalus arundinaceus, oiseau relativement rare dans le département de la Somme.

Cette zone humide abrite également plusieurs espèces rencontrées dans les marais de Long, leur statut est ici fort proche. Il s'agit des Grébes huppé Podiceps cristatus et castagneux Tachybaptus ruficollis, les Canards siffleur Anas penelope et souchet A. clypeata, la Sarcelle d'été A. querquedula, la Guifette noire Chlidonias niger, le Rossignol philomèle Luscinia megarhynchos, la Locustelle tachetée Locustella naevia, la Mésange boréale Parus montanus et le Serin cini Carduelis

serinus.

Par contre, le Cygne tuberculé Cygnus olor n'est que de passage dans les marais de Belloy-sur-Somme et de La Chaussée-Tirancourt.

MARAIS COMMUNAL DE LA CHAUSSEE-TIRANCOURT

Cette zone humide constituée par le Marais Communal et les Caillerets a fait l'objet d'un suivi régulier aussi son avifaune est-elle bien connue.

109 espèces aviennes ont été répertoriées dans ces marais (SUEUR 1984). Parmi les espèces les plus remarquables, signalons le Butor étoilé Botaurus stellaris (un couple nicheur), le Blongios nain Ixobrychus minutus (nicheur probable) et le Phragmite des joncs Acrocephalus schoenobaenus (nicheur probable également), toutes trois inféodées aux phragmitaies, en régression en France et figurant dans le "Livre rouge des espèces menacées en France" (de BEAUFORT 1983). Viennent également s'y nourrir, deux autres oiseaux dans le même cas (Busard des roseaux Circus aeruginosus et Saint-Martin C. cyaneus) peuplant les marais de la zone précédente.

ZONES HUMIDES POUVANT PRESENTER UN INTERET

MARAIS ET PRES HUMIDES D'ERONDELLE A FONTAINE-SUR-SOMME

L'avifaune de ce secteur est fort mal connue mais il est fort probable, étant donné la physionomie des milieux, qu'elle doit présenter un intérêt.

Les prés humides en particulier servent de halte à divers Limicoles comme la Bécassine des marais Gallinago gallinago.

Viennent également s'y alimenter différentes espèces peuplant les milieux boisés tel le Faucon émerillon Falco columbarius (une femelle le 30 mars 1982) toujours rare à l'intérieur des terres dans la Somme. Le Grèbe huppé Podiceps cristatus se reproduit sur quelques étangs.

MARAIS DU SECTEUR DE CONDE-FOLIE

Cette zone comprend différents marais et étangs situés entre les agglomérations de Condé-Folie et de L'Etoile : le Vieux Château, Chasse-Rabotte, l'Eauette, la Chassette, la Chasse du Hoc, Etang des Pâtis et Etang de la Bassure.

L'avifaune de ce secteur est relativement diversifiée mais comporte peu d'espèces remarquables.

Grèbe huppé Podiceps cristatus

C'est un nicheur régulier sur les étangs avec jusqu'à 13 couples en 1981.

Grèbe castagneux Tachybaptus ruficollis

Il niche très probablement sur les étangs et mares du secteur.

Héron cendré Ardea cinerea

Cette espèce s'observe de manière occasionnelle dans ces marais.

Blongios nain Ixobrychus minutus

Une seule observation de cet oiseau rare et menacé en France est connue dans ce secteur (un adulte le 25 mai 1980), aussi n'est-il pas possible de préciser son statut.

Flamant du Chili Phoenicopterus ruber chilensis

Un individu, échappé de captivité très probablement, a été noté le 21 juin 1981.

Sarcelle d'hiver Anas crecca
Sarcelle d'été Anas querquedula
Canard souchet Anas clypeata
Fuligule milouin Aythya ferina

Ce sont des migrateurs réguliers en avril.

Buse variable Buteo buteo

Elle n'est signalée qu'épisodiquement (janvier 1982 par exemple).

Chevalier gambette Tringa totanus
Chevalier guignette Actitis hypoleucos

Ce sont probablement des migrateurs réguliers en petit nombre de fin avril à mi-mai.

Goéland cendré Larus canus

La mention de 10 individus le 27 mars 1985 sur un étang de Condé-Folie est intéressante car cet oiseau, à l'intérieur des terres, fréquente plutôt les plateaux.

Mouette rieuse Larus ridibundus

Elle est régulière presque toute l'année (30 individus le 27 mars 1985 par exemple).

Mouette pygmée Larus minutus
Guifette noire Chlidonias niger
Sterne pierregarin Sterna hirundo
Martin-pêcheur Alcedo atthis

Ces oiseaux ont dans ces marais le même statut que dans ceux de Long.

Pic épeiche Dendrocopos major
Pic épeichette Dendrocopos minor

Ils sont nicheurs probables dans les arbres de cette zone humide.

Hirondelle de fenêtre Delichon urbica
Bergeronnette grise Motacilla alba
Accenteur mouchet Prunella modularis
Rossignol philomèle Luscinia megarhynchos
Grive musicienne Turdus philomelos
Locustelle luscinioïde Locustella luscinioides
Rousserolle turdoïde Acrocephalus arundinaceus
Mésenge bleue Parus caeruleus
Mésange charbonnière Parus major
Grimpereau des jardins Certhia brachydactyla
Bruant des roseaux Emberiza schoeniclus
Pinson des arbres Fringilla coelebs
Serin cini Carduelis serinus
Bouvreuil pivoine Pyrrhula pyrrhula
Moineau domestique Passer domesticus
Loriot d'Europe Oriolus oriolus
Corneille noire Corvus corone corone

Le statut de ces espèces observées en particulier au printemps 1985 reste à préciser.

MARAIS DE BOUROON

Une partie des marais de cette commune peuvent présenter un réel intérêt pour l'avifaune, en particulier paludicole. Il s'agit du Marais du Château et du Petit Marais.

Les principales espèces remarquables sont les deux Hérons hôtes des phragmitaies figurant dans le "Livre rouge des espèces menacées en France" (de BEAUFORT 1983) : le Butor étoilé ou Grand Butor Botaurus stellaris et le Blongios nain Ixobrychus minutus ; ainsi que le Busard des roseaux Circus aeruginosus (nicheur probable en 1980) et la Bouscarle de Cetti Cettia cetti, espèce aux effectifs restreints dans la Somme, qui atteint des densités importantes dans cette zone humide.

D'autres oiseaux fréquentent également ces marais. Signalons seulement quelques-uns d'entre eux parmi les plus intéressants : le Grèbe huppé Podiceps cristatus (2 à 3 couples nicheurs), le

Pic vert Picus viridis, la Locustelle tachetée Locustella naevia, la Rousserolle turdoïde Acrocephalus arundinaceus et le Loriot Oriolus oriolus.

MARAIS D'YZEUX

Cette zone humide s'étend sur les communes de Bourdon, Yzeux et Belloy-sur-Somme. Elle comprend les lieux-dits l'Angélus et le Grand Marais. Jouxtant les marais de Belloy-sur-Somme et de La Chaussée-Tirancourt et peu éloignée également du marais communal de cette dernière localité, elle est caractérisée par une avifaune de même type mais légérement appauvrie notamment en ce qui concerne les espèces les plus remarquables.

MARAIS DE BREILLY ET SAINT-SAUVEUR

Ce secteur encadre le marais communal de La Chaussée-Tirancourt à l'avifaune particulièrement riche. Il comprend les lieux-dits suivants situés sur les communes de La Chaussée-Tirancourt, Breilly et Saint-Sauveur : Prés Cossard, Prés de la Mare, Etang de Breilly, les Rigots, les Aires, les Prés de Vaux et les Grandes Aiguilles.

Le statut de l'avifaune est similaire à celui des oiseaux dans les marais d'Yzeux, pour les raisons déjà exposées dans le paragraphe consacré à cette zone humide.

Les gravières des Prés de Vaux jouent un rôle non négligeable pour l'avifaune migratrice (en particulier Mouette pygmée Larus minutus, toujours rare à l'intérieur des terres dans la Somme, et Guifette noire Chlidonias niger). Aussi leur réaménagement après arrêt de l'exploitation devra-t-il être étudié avec soin.

LES PRES RAMBURES

Située sur les communes d'Amiens et d'Argoeuves, cette

zone humide sert de halte à divers Anatidés et Limicoles lors des migrations. La Mouette rieuse Larus ridibundus peut aussi s'y reproduire en petit nombre.

ZONES HUMIDES DE MOINDRE INTERET

Nous avons classé dans cette catégorie les autres secteurs de la portion de la vallée de la Somme comprise entre Erondelle et Amiens. Y figurent des sites effectivement dégradés par l'homme dont l'avifaune, comparée à celle des zones humides précédemment citées, est très appauvrie. Nous y avons adjoint des secteurs dont l'avifaune, mal connue actuellement, ne comporte pas d'espèces remarquables. De nombreuses prospections sont encore nécessaires pour améliorer nos connaissances sur les oiseaux de plusieurs localités de cette partie de la vallée de la Somme.

CONCLUSION

D'Erondelle à Amiens, la vallée de la Somme posséde trois sites d'un très grand intérêt pour l'avifaune :
- marais de Long,
- marais de Belloy-sur-Somme et La Chaussée-Tirancourt,
- et marais communal de La Chaussée-Tirancourt,

de par la présence en période de nidification de plusieurs espèces (Blongios nain Ixobrychus minutus, Butor étoilé Botaurus stellaris, Busards des roseaux Circus aeruginosus et Saint-Martin

C. cyaneus, Martin-pêcheur Alcedo atthis, Locustelle luscinioïde Locustella luscinioides, Locustelle tachetée L. naevia et Phragmite des joncs Acrocephalus schoenobaenus) en régression actuellement en France, ou tout au moins aux effectifs réduits, et figurant dans le "Livre rouge des espèces menacées en France" (de BEAUFORT 1983). De plus, ils hébergent de nombreuses autres espèces aviennes aussi bien lors des migrations qu'en hivernage ou pendant la saison de reproduction. Ces sites doivent impérativement être préservés de toute atteinte susceptible de les dégrader.

D'autres secteurs de cette partie de la vallée de la Somme peuvent présenter un intérêt pour l'evifaune. Il s'agit des marais et prés humides d'Erondelle à Fontaine-sur-Somme, des marais du secteur de Condé-Folie, de Bourdon, d'Yzeux, de Breilly et Saint-Sauveur ainsi que les Prés Rambures sur les communes d'Argoeuves et d'Amiens. Toute modification importante de la physionomie de ces lieux devrait être soumise à autorisation.

REFERENCES

BEAUFORT F. de, éditeur (1983) Livre rouge des espèces menacées en France, tome 1 : vertébrés - Paris (Secrétariat Faune Flore, Muséum National Histoire Naturelle), 231 p.

MASSON D. (1981) Répartition, dynamisme et évaluation des effectifs nicheurs du Grèbe huppé (Podiceps cristatus) dans la Somme (1978-1980) - L'Avocette 5(3-4)50-55.

NEVEU G. et SUEUR F. (1978) Avifaune de la Moyenne Vallée de la Somme : secteurs de Bray-sur-Somme et Corbie. Les autres Vertébrés - L'Avocette 2(1)1-20.

SUEUR F. (1984) Projet S.A.M.A.R.A. : avifaune du site de La Chaussée-Tirancourt - Doc. multicop., 25 p.

Syntèses ornithologiques publiées par L'Avocette, bulletin de la Section Ornithologique du Groupe Environnement Protection et Ornithologie en Picardie, puis de la Centrale Ornithologique Picarde.

Données inédites de X. COMMECY, L. GAVORY, M. JEANSON et F. SUEUR.